ADHESION 2011 – 2012
Petite notice explicative

Etape 1 – Votre dossier papier

Remplissez le bulletin d'adhésion ci-joint en précisant bien le nombre de cartes demandées.

Attention : vous devez prendre une carte « Foyers Ruraux » par adhérent. Ces cartes sont valable pour toutes les activités qu'elles soient sportives ou culturelles. Vous rajouterez 1.35€ / carte si vous souhaitez prendre avec l'assurance Individuelle Accident (obligatoire pour les activités sportives).

Renvoyer votre dossier à la FDFR 77 qui doit être composé de :

☐ Votre bulletin d'adhésion rempli et signé

☐ La demande de cartes éditée sur Gestanet et votre règlement

☐ Le procès verbal de votre dernière AG

☐ Les noms et coordonnées des membres de votre CA

Etape 2 – Vos démarches en ligne

A partir du 16 août connectez-vous
GESTANET à partir du site :
http://www.mouvement-rural.org.

Pour accéder à votre espace :
- entrer votre n° fédéral (F77…)
- taper votre LOGIN (identique n° fédéral)

IMPORTANT : Votre adhésion n'est valide et vos adhérents couverts qu'à partir de l'instant où vous avez saisi toutes les informations demandées.

o Paramétrer votre espace

Il vous suffit de vous laisser guider en répondant aux questions. Nous vous conseillons de cocher la case « conserver les adhérents et activités des saisons précédentes » afin de ne pas avoir à ressaisir tous vos adhérents, mais seulement à valider leur adhésion pour cette saison.

o Mettre à jour les informations concernant votre foyer

Dans la rubrique **« Modifier votre fiche »** (menu de gauche), il vous faut renseignez votre page personnelle : coordonnées postales de l'association ; noms, prénoms et coordonnées des responsables de l'association, activités proposées par le foyer etc.

o Faire vos demandes d'inscription et de droits

Dans la rubrique **« Adhésion et droits d'inscription »,** vous faites vos demandes d'adhésion et de droits (en fonction de votre nombre d'adhérents) :

- demandez votre adhésion avec ou sans assurance
- inscrivez le nombre de droits avec ou sans IA
- validez votre demande et imprimez le bordereau
- renvoyez à la FDFR77 ce bordereau accompagné de votre règlement

Dès réception de votre demande nous vous ouvrirons vos droits et vous enverrons votre **attestation d'affiliation**.

o Saisissez vos adhérents

Vous pourrez alors enregistrer vos adhérents dans Gestanet à la rubrique : **n'oubliez pas de saisir les noms, prénoms, date de naissance et coordonnées de vos adhérents**. Pour chaque adhérent, bien saisir les informations demandées et notamment l'âge et l'activité pratiquée. Si vos adhérents

La cartes « Foyer Ruraux » :
Une ressource indispensable pour la FDFR 77… et pour votre Foyer !

Acheter des **CARTE FOYERS RURAUX** contribue concrètement à faire vivre l'animation en milieu rural, à l'indépendance et à la dynamique du mouvement… En effet l'achat de ces cartes sert à financer le fonctionnement de la FDFR 77 qui accompagne et soutient les foyers tout au long de l'année (le reste va à la Confédération Nationale qui elle soutien la FDFR 77).

Outre les avantages que vous pouvez en tirer (voir la plaquette ci-jointe), il en va de la survie du mouvement rural au moment où les aides publiques vont en diminuant. Nous vous rappelons également que pour certaines de vos activités, c'est l'achat de ces cartes qui justifie le nombre d'adhérents en fonction duquel seront calculées vos subventions.

Chaque foyer, chaque adhérent doit donc participer à part égale à ce financement.

Nous encourageons donc chaque responsable de foyer à prendre des cartes pour tous leurs adhérents, à faire apparaître clairement cette participation dans le tarif d'adhésion et à en expliquer les raisons et les objectifs.